

Le 27 mai 1943, réunis à Paris 48 rue du Four, sous la présidence de Jean Moulin, membre et ministre du Comité National Français, et seul représentant du Général de Gaulle en France occupée, les représentants de huit importants mouvements de Résistance – cinq de zone Nord, le Front National, Libération-Nord, Ceux de la Résistance, Ceux de la Libération, et l'Organisation civile et militaire, trois de zone Sud, Combat, Franc-Tireur et Libération-Sud - ainsi que de six partis Résistants, les partis Communiste, Socialiste, Radical, Démocrate-chrétien, Alliance démocratique et Fédération républicaine, de même que des deux centrales syndicales clandestines, la CGT et la CFTC, tenaient la première réunion du «Conseil National de la Résistance», le C.N.R.

Fait quasi-unique dans toute l'Europe occupée par le Reich hitlérien, cette unité des forces de la Résistance antinazie ainsi réalisée, fruit des efforts couronnés de succès de Jean Moulin pour surmonter différences de nature, de formes d'organisation et d'action, d'objectifs à plus ou moins long terme pouvant exister entre elles, a été d'une grande importance historique.

Reconnaissant d'emblée, dès sa première réunion, l'autorité du général de Gaulle, le CNR donna au président du «Comité National Français» la légitimité pour parler au nom de l'ensemble de la Résistance, extérieure, celle des Français libres, et intérieure, celle qui se rassembla ce 27 mai 1943. Et qui lui permettra de s'affirmer face au néopétainisme de Giraud, qui eut la faveur des Alliés anglo-américains débarqués en Afrique du Nord le 8 novembre 1942.

Le rassemblement de la Résistance au sein du CNR, qui va surmonter le drame que fut l'arrestation de Jean Moulin le 21 juin 1943 à Caluire, et sa mort le 8 juillet suivant des suites des tortures qui lui avaient été infligées, va connaître à l'automne et l'hiver 1943, ainsi qu'au premier trimestre 1944, d'importants développements.

Ainsi, en octobre 1943, une douzaine d'organisations de jeunesse résistantes, tels les «Jeunes Chrétiens Combattants», les «Jeunes de l'OCM», les «Jeunesses Communistes», les «Jeunes du MLN», les «Jeunes Filles de France», les «Étudiants patriotes», s'unissent nationalement dans les «Forces Unies de la Jeunesse Patriotique», les F.U.J.P.

Amorcée dès la fin 1943 par l'accord réalisé le 29 décembre entre l'«Armée Secrète», l'A.S. et les «Francs-Tireurs et Partisans Français», les FTPF, élargi le 26 février 1944 à l'«Organisation de Résistance de l'Armée», l'O.R.A., puis ultérieurement à des Groupes francs, l'unification des structures militaires de la Résistance va se concrétiser dans la formation des «Forces Françaises de l'Intérieur». Les F.F.I., qui, il y a 80 ans, ont joué un rôle important, majeur dans certaines régions, dans la libération de la France entamée le 6 juin 1944 par le débarquement allié en Normandie, que prolongea le 15 août suivant celui sur les côtes de Provence.

A l'été 1944, l'insurrection nationale des maquis, des groupes de combat urbain de la Résistance, à laquelle appelèrent le CNR et les Comités de Libération, conjointement à

l'offensive des forces alliées débarquées, incluant des forces françaises, telles la 2ème DB en Normandie et l'Armée B en Provence, contraignirent les occupants nazis et leurs complices du régime pétainiste à une retraite prenant des allures de fuite. Une retraite hélas émaillée de crimes de masse contre les populations civiles, comme à Oradour, Tulle, Ascq ou Maillé.

Dans les villes et les régions libérées, les Français vont retrouver la liberté ; et la France, à la mesure de la progression de sa libération, des institutions démocratiques. Notamment par la mise en œuvre de celles prévues par l'«Assemblée Consultative» d'Alger et par le «Programme du Conseil National de la Résistance», dont l'élaboration, entamée en octobre 1943, s'est achevée, au terme d'échanges approfondis, par l'approbation unanime de tous les membres du CNR ; et par sa publication le 15 mars 1944.

Ainsi, des «Comités locaux de la Libération», des «Comités départementaux de la Libération», des «Comités régionaux de la Libération», regroupant des représentants des mouvements de Résistance, nationaux comme ceux représentés au sein du CNR mais aussi plus régionaux et locaux, reprennent partout à travers la France la place des conseils municipaux et départementaux qui avaient été dissous par le régime pétainiste. Ils vont coopérer avec les Préfets et sous-préfets issus de la Résistance, avec les Commissaires de la République nommés par le «Gouvernement Provisoire de la République Française» (GPRF) présidé par le général de Gaulle, rentré depuis Alger à Paris le 31 août 1944.

Paris libéré le 25 août par son soulèvement insurrectionnel appuyé par la 2ème DB et l'armée Patton, plusieurs régions de France, dans l'Est, dans les Poches de l'Atlantique, sur le Front des Alpes, resteront encore un temps occupées. Elles vont être aussi libérées, avec la participation au sein des forces alliées de l'Armée Française de la Libération qui intégra des centaines de milliers de combattants des unités F.F.I. Le 23 novembre 1944, tenant le serment fait à Koufra le 2 mars 1941, Leclerc à la tête de la 2ème DB libéra Strasbourg.

De septembre 1944 à la fin de l'année, le GPRF va devoir conduire la participation de la France au combat des Alliés qui continuera jusqu'à la capitulation du Reich nazi, le 8 mai 1945. Une Victoire à laquelle notre pays aura apporté sa contribution aux côtés des grands alliés américains, soviétiques, britanniques, et dont nous célébrerons l'année prochaine le 80ème anniversaire.

Pour l'heure, cette année 2024 est celle du 80ème anniversaire de la Libération de la France, qui est et sera célébrée par de multiples manifestations et cérémonies partout à travers le Pays, rappelant les combats qui l'accompagnèrent, tels ceux des Glières, du Vercors, du Mont-Gargan, du Mont-Mouchet, des maquis de l'Ain, de Saint-Marcel, rappelant celles et ceux qui hélas tombèrent lors de ces combats. Et aussi du fait de la

répression, qui frappa hommes et femmes, enfants mêmes, Français et Immigrés, comme le rappela ce 21 février 2024 la Panthéonisation de Missak Manouchian, accompagné de son épouse et par les portraits de ses 23 compagnons de lutte et de martyre. Nécessaire évocation en ces temps de xénophobie préoccupante.

Cette année 2024 est aussi celle du 80ème anniversaire de la mise en place par le Gouvernement alors présidé par le Général de Gaulle des toutes premières mesures démocratiques, économiques et sociales préconisées par l'Assemblée Consultative Provisoire (A.C.P.) et le Programme du CNR. Telles l'Ordonnance du 5 octobre 1944 confirmant celle du 21 avril 1944 prise à Alger par le «Comité Français de libération Nationale» instituant le droit de vote et l'éligibilité des femmes, l'Ordonnance du 14 décembre nationalisant les Charbonnages du Nord-Pas-de Calais, et celles du 30 décembre amorçant la réforme de la Sécurité sociale.

Dans les mois et années qui vont suivre, seront prises d'autres mesures inspirées du Programme du CNR, imprégnées des valeurs humanistes, démocratiques, de solidarité et sociales de la Résistance, plaçant les entreprises et services essentiels à la vie des Français sous le contrôle de la Nation, privilégiant l'intérêt général par rapport aux intérêts particuliers. Pour une large part, elles restent des références pour nos débats citoyens contemporains.

L'ANACR, le 27 mai 2024